

temps que de Baghras et de Tarbessag; mais après son départ, Foulques de Buillon⁶⁴², cousin germain du roi Léon, le reprit et avec le consentement de ce dernier, en resta suzerain durant vingt ans. Les Sarrasins l'avaient quitté à la nouvelle de l'approche de l'empereur Frédéric. Les Templiers le redemandèrent comme l'une de leurs anciennes possessions: Léon promit de le leur rendre après la solution de la querelle qu'il avait avec le prince de Tripoli, au sujet de la possession d'Antioche. N'ayant pu se mettre d'accord avec ce prince, il entra de vive force à Antioche, et choisit le patriarche comme arbitre. Les Templiers, qui avaient souvent joui des faveurs de Léon et s'étaient emparés de Tarbessag grâce à lui, se tournèrent pourtant contre notre roi, et après avoir battu ses soldats, hissèrent leur drapeau sur les murailles de la ville et appelèrent le sultan d'Alep à leur aide. Léon entra alors dans une grande colère: revenant sur ses pas, il attaqua et prit tous les châteaux et toutes les possessions des Chevaliers, et les chassa du territoire de son royaume. Incapables de résister par les armes, ceux-ci protestèrent auprès du Souverain-Pontife, Innocent III, de qui Léon avait reçu le drapeau de Saint Pierre.

Le pape exhorta Léon à rendre ces localités aux Chevaliers, comme biens intangibles d'un ordre religieux. Léon promit de les leur restituer s'ils consentaient à se désister de leur alliance avec les Antiochéens; il fit toutefois remarquer que ces lieux n'appartenaient plus aux Chevaliers, puisqu'ils les avaient perdus selon les lois de la guerre, et que ce n'étaient pas eux, mais bien son oncle Melèh qui les avaient délivrés des mains des Sarrasins. Les querelles et les froissements durèrent longtemps; il n'entre point dans notre plan de les raconter ici en détail; Léon eut à ce sujet une longue correspondance avec le Pape.

En 1207, lorsque les Antiochéens eurent accepté Roupin, comme prince de leur ville. Léon restitua ces châteaux aux Chevaliers; mais lorsque le comte de Tripoli eut repris Antioche, les Templiers se tournèrent de nouveau de son

⁶⁴² C'est ainsi qu'écrit un vieil historien des Croisades, et il est probable que ce nom est mis pour celui de *Bouillon*. Il aurait donc été parent de Geoffroi de Bouillon. Il n'est pas mentionné parmi les seigneurs français qui passèrent la mer; pour être cousin germain de Léon il devait être fils de sa tante, c'est-à-dire de la fille de Sempad, seigneur de Babéron.

Levonius de Biulum, l'un des Barons du roi Léon, dont la signature figure, à la suite d'autres, dans le chrysobulle donné en 1214, était peut-être aussi son parent.